



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.30/2005/14
13 juin 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports

Groupe spécial informel d'experts des aspects conceptuels
et techniques de l'informatisation du régime TIR
(26 et 27 mai 2005)

RAPPORT DE LA SEPTIÈME SESSION
(26 et 27 mai 2005)

A. PARTICIPATION

1. Le Groupe spécial informel d'experts des aspects conceptuels et techniques de l'informatisation du régime TIR (ci-après dénommé «le Groupe d'experts») a tenu sa septième session les 26 et 27 mai 2005 à Genève.
2. La session a rassemblé des représentants des services douaniers du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de la Jordanie, de la Lituanie, des Pays-Bas, de la République tchèque, de la Roumanie, de la Serbie-et-Monténégro, de la Slovaquie, de la Suisse, de la Turquie et de la Communauté européenne, ainsi que des représentants des associations nationales des pays suivants: Belgique, Bulgarie, Estonie, Fédération de Russie, Hongrie, Iran (République islamique d'), Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Turquie et Ukraine. Des experts de l'Union internationale des transports routiers (IRU) étaient également présents. La liste complète des participants figure à l'annexe 1.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Document: ExG/COMP/2005/1.

3. Le Groupe d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire établi par le secrétariat (ExG/COMP/2005/1). Il a pris note de la liste des questions à résoudre et des décisions à prendre, qui figure aux annexes 1 et 2 de l'ordre du jour provisoire.

C. ÉLECTION DU PRÉSIDENT

4. Le Groupe d'experts a remercié les autorités douanières de la Serbie-et-Monténégro d'avoir proposé M. P. Arsić à la présidence du Groupe. Étant donné que c'était la première fois que M. Arsić participait aux sessions du Groupe d'experts, celui-ci a estimé qu'il serait plus approprié de laisser le secrétariat diriger les débats de la session en attendant de bien connaître M. Arsić, puis de reprendre la procédure d'élection à la fin de la session. Le moment venu, le Groupe d'experts a jugé inutile d'élire un président et a décidé de reprendre l'élection au début de sa prochaine session.

D. ACTIVITÉS DU GROUPE SPÉCIAL INFORMEL D'EXPERTS

a) Résultats du questionnaire eTIR

Documents: ExG/COMP/2005/2; ExG/COMP/2005/3; ExG/COMP/2005/3/Corr.1; ExG/COMP/2005/4; document informel n° 2 (2005); document informel n° 2 (2005) Corr.1.

5. À sa sixième session, le Groupe d'experts s'était félicité d'une proposition du secrétariat d'entreprendre une étude visant à collecter auprès des administrations douanières des informations sur les systèmes existants, ainsi que sur leurs besoins et leurs problèmes en ce qui concerne le système eTIR.

6. Le Groupe d'experts a pris note des résultats préliminaires de l'étude, tels qu'ils figurent dans le document ExG/COMP/2005/3 et dans le document informel n° 2 (2004), et qui sont basés sur les réponses reçues jusqu'au 4 mai 2005 et au 24 mai 2005, respectivement. À la date de la réunion, les pays ci-après avaient communiqué leurs réponses au questionnaire eTIR: Allemagne (DEU), Belgique (BEL), Bulgarie (BGR), Chypre (CYP), Croatie (HRV), Danemark (DNK), Espagne (ESP), Estonie (EST), ex-République yougoslave de Macédoine (MKD), Finlande (FIN), France (FRA), Grèce (GRC), Hongrie (HUN), Irlande (IRL), Italie (ITA), Jordanie (JOR), Koweït (KWT), Lettonie (LVA), Lituanie (LTU), Luxembourg (LUX), Malte (MLT), Norvège (NOR), Pays-Bas (NLD), Pologne (POL), République arabe syrienne (SYR), République tchèque (CZE), Royaume-Uni (GBR), Serbie-et-Monténégro (SCG), Slovaquie (SVK), Slovénie (SVN), Suède (SWE), Suisse (CHE) et Turquie (TUR).

7. Le Groupe d'experts a procédé à un examen détaillé du questionnaire et de ses résultats préliminaires. Il a fait part de ses réserves en ce qui concerne ces résultats, eu égard à la répartition géographique des pays ayant communiqué leurs réponses. Il a estimé que ces résultats auraient été plus représentatifs si davantage de pays extérieurs à la Communauté européenne avaient répondu; aussi a-t-il prié le secrétariat de continuer à demander des réponses aux pays qui n'ont pas encore envoyé les leurs. Il a également demandé au secrétariat de procéder, une fois que davantage de pays auront répondu, à une nouvelle vérification des conclusions éventuellement tirées des résultats préliminaires.

8. L'IRU a estimé que le questionnaire, eu égard à sa conception et à sa portée, ne fournirait pas les orientations nécessaires que recherchait le Groupe d'experts, mais déboucherait plutôt sur des résultats incomplets, voire inexacts. En revanche, d'autres participants se sont déclarés satisfaits du questionnaire.

b) Modèle de référence de la procédure TIR

Document: ExG/COMP/2003/1, version 1.4a.

9. Le Groupe d'experts a été informé de la dernière version (1.4a)* du Modèle de référence, datant du 26 novembre 2004. Le secrétariat distribuera une version actualisée du Modèle de référence après la session.

0) Introduction

0.2) Introduction to the Reference Model

Document: ExG/COMP/2005/5.

Décision: 99**.

10. Le Groupe d'experts a examiné la question 60 soulevée par l'IRU dans le document ExG/COMP/2005/5. À l'issue d'un débat, il a été décidé de ne pas modifier la figure 0.1 comme proposé mais d'ajouter une référence aux questions soulevées dans la figure modifiée.

1) Business Domain Modeling

1.1) Vision

Documents: ExG/COMP/2003/1, version 1.4a, ExG/COMP/2005/3; ExG/COMP/2005/3/Corr.1; document informel n° 2 (2005); document informel n° 2 (2005) Corr.1; document informel n° 6 (2004).

Décisions: 101 à 103.

11. Le Groupe d'experts, s'inspirant des résultats préliminaires du questionnaire eTIR, a élaboré le chapitre 1.1.7 «Constraints» et le chapitre 1.1.8 «Stakeholders' needs». Il a également noté qu'en raison de la nature préliminaire des résultats du questionnaire, le Groupe pourrait être amené à revenir à ces chapitres si les réponses reçues d'autres pays entraînaient des changements dans les conclusions tirées des parties correspondantes du questionnaire. Le Groupe d'experts a décidé d'inclure les deux chapitres dans le Modèle de référence, en y ajoutant des notes de bas de page résumant les débats tenus lors de la session.

12. Le Groupe d'experts a décidé de présenter au WP.30, pour validation, le chapitre consacré à la question «Business Domain Modeling».

* Note du traducteur: Il n'existe pas de version française de ce document.

** Les questions en suspens et les questions résolues durant la session ainsi que les décisions concernant ces questions ou adoptées par le Groupe d'experts au cours de la session figurent à l'annexe 2 (questions) et à l'annexe 3 (décisions) du présent rapport.

Annexes

Documents: ExG/COMP/2005/5; ExG/COMP/2002/10.

Décisions: 96 à 98.

13. Le Groupe d'experts a accepté les propositions énoncées dans le document ExG/COMP/2005/5, au titre des points 2 et 3 (questions 61 et 62).

14. Ayant examiné la proposition énoncée au point 4 du document ExG/COMP/2005/5 (question 63), le Groupe d'experts a favorablement accueilli la proposition du secrétaire du Répertoire UNTDED/ISO7372 d'organiser une séance de travail entre les secrétariats du Répertoire UNTDED/ISO7372, de l'IRU et de la CEE, afin d'aligner l'annexe 4 du document ExG/COMP/2002/10 sur le Répertoire UNTDED. Le Groupe d'experts a estimé que cet alignement était une condition préalable à l'incorporation éventuelle des tableaux dans le Modèle de référence.

b) Projets futurs concernant le Modèle de référence de la procédure TIR

Documents: ExG/COMP/2004/23; ExG/COMP/2005/3; ExG/COMP/2005/4; ExG/COMP/2005/7; ExG/COMP/2005/8; document informel n° 1 (2005).

Décision: 100.

15. Le Groupe d'experts s'est félicité de l'exposé du secrétariat expliquant les principes généraux d'un éventuel régime eTIR entièrement informatisé, dont était issue la description très détaillée figurant dans le document ExG/COMP/2004/23. Le Groupe d'experts a estimé que le document décrivait un régime plus complexe et comportant davantage de fonctions que ce qu'avait initialement demandé le Groupe de travail.

16. Le Groupe d'experts a accueilli avec satisfaction l'exposé de la Commission européenne. Il a dit partager les idées présentées et a demandé au secrétariat de collaborer avec la Commission en vue d'établir, pour sa prochaine session, un nouveau document reprenant les idées figurant dans l'exposé de la Commission et des éléments du document ExG/COMP/2004/23.

17. Par ailleurs, la République tchèque a proposé de soumettre au Groupe d'experts, à sa prochaine session, un document expliquant comment les communications étaient gérées au niveau national entre les douanes, les associations nationales et l'organisation internationale. La République tchèque a invité l'IRU et les associations nationales à faire part de leurs vues sur les communications entre elles et les douanes.

E. QUESTIONS DIVERSES

18. Le Groupe d'experts a été informé par le secrétariat d'autres activités de l'OMD sur les modèles de données concernant le transit. La version 2 de ces modèles de données doit être approuvée par le Conseil de l'OMD les 23 et 24 juin. Le secrétariat de l'OMD commencera ensuite à élaborer la version 3, qu'il envisage d'achever et de faire adopter au plus tard en juin 2008. Le secrétariat suivra ces travaux et participera aux réunions de l'OMD, si nécessaire,

pour faire en sorte que les prescriptions du régime TIR soient prises en compte dans le modèle concernant le transit.

19. La Communauté européenne a informé le Groupe d'experts de son projet pilote TIR/NCTI, qui doit démarrer le 1^{er} juillet 2005. Ce projet vise à remplacer la transmission physique des volets 1 et 2 – aujourd'hui nécessaire au sein de l'UE pour établir l'apurement d'opérations TIR – par un échange de messages électroniques basé sur la plate-forme NCTI.

F. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

20. Le Groupe d'experts a provisoirement décidé de tenir sa prochaine session à Genève les 10 et 11 ou 14 et 15 novembre 2005, selon la disponibilité des salles de conférence (à confirmer).

Annex 1

**LIST OF PARTICIPANTS
(ENGLISH ONLY)**

BELGIUM

Mrs. Nicole SMEKENS Responsable TIR
FEBETRA

BULGARIA

Ms. Vilyana IVANOVA Head of TIR Claims Department
Association of Bulgarian Enterprises for
International Road Transport and the Roads (AEBTRI)

Mr. Venceslav VRABCHEV Head of IT Department
Association of Bulgarian Enterprises for
International Road Transport and the Roads (AEBTRI)

CZECH REPUBLIC

Mr. Jaroslav ILLE General Directorate of Customs
Division of Customs Head of Customs Department
Customs Officer

Mr. Radovan ŠMĪDL General Directorate of Customs
Division of Customs Supervision
Customs Officer

Mrs. Michaela HAVELKOVA Head of Customs Department
(CESMAD Bohemia)

DENMARK

Mr. Preben H. CHRISTENSEN Senior Consultant
Central Customs and Tax Administration

ESTONIA

Mrs. Anne ALLIK Chief Expert
Estonian Tax and Customs Board

Mrs. Urve REMMIK Chief Expert of IT Department
Estonian Tax and Customs Board

Mr. Lauri LUSTI Head of TIR Department
Association of Estonian International Road Carriers
(ERAA)

FINLAND

Mr. Markku LAINE
Senior Inspector
National Board of Customs

Mr. Kari SUVILA
Director
National Board of Customs

HUNGARY

Mr. Tamás GAIZER
Software Designer
(ATRH)

JORDAN

Ms. Somaya AL-WAHOUSH
IT Director
Jordanian Customs Department

IRAN

Mr. Hassan ZIAEI
Director General TIR Department
ICCIM

Mr. Behnam FARAMARZIAN
Deputy Head TIR Department
ICCIM

LATVIA

Mr. Pavels GROSHEVS
Secretary General
Latvian Association of International Road Carriers
(Latvijas Auto)

LITHUANIA

Ms. Renata PAULIUKAITYTE
Chief Inspector
Customs Dept. Under the Ministry of Finance
of The Republic of Lithuania

NETHERLANDS

Mr. Guus JACOBS
Senior Policy Advisor
Customs Policy and Legislation Directorate
Ministry of Finance

Mr. Nico DE JONG
IT Specialist
B/PPP – Customs

Mr. Godfried SMIT
Manager of Legal Affairs
EVO

NORWAY

Mr. Jan MEJLENDER-LARSEN Norges Lastebileier-Forbund – NLF

POLAND

Mrs. Anita RUSZTECKA Specialist in TIR Department
Association des transporteurs routiers internationaux
(Z.M.P.D.)

Mrs. Ewa PEZINSKA Specialist in TIR Department
Association des transporteurs routiers internationaux
(Z.M.P.D.)

ROMANIA

Mr. Dragoş POPESCU Customs Inspector
National Customs Authority

Mr. Ion MATEI Information Technology Manager
Asociatia Romana Pentru Transportati Rutiere
Internationale (ARTRI)

Mr. Nicolae TENDER Information Technology Engineer
Asociatia Romana Pentru Transportati Rutiere
Internationale (ARTRI)

Mr. Silviu PAVALACHI Legal Adviser
(UNTRR – Romania)

RUSSIAN FEDERATION

Mr. Mikhail VALENTSOV Information Technology Manager
Association of International Road Carriers (ASMAP)

SERBIA AND MONTENEGRO

Mr. Predrag ARSIĆ Application Designer
Serbian Customs Administration

SLOVAKIA

Mr. Miroslav BUJNA Customs Officer
Customs Directorate of The Slovak Republic

SPAIN

Mr. Manuel GOIZUETA
Counselor
Permanent Mission of Spain

SWITZERLAND

Mr. Georges-Henri BAUER
Expert de douane
Direction Générale des Douanes

Mr. François VUILLEUMIER
Adjoint scientifique
Direction Générale des Douanes
ISO07372 – UNTDED Maintenance
Agency Secretary

TURKEY

Ms. Nurcan ÖZYAZICI
Head of Department
Turkish Customs

Mr. Zeki OKUMUS
Head of Unit
Turkish Customs

Ms. Asli GURATES
EU Expert
Turkish Customs

Mr. Can ÖZKAYMAK
TIR Expert
UC CET

UKRAINE

Mr. Valeriy NETREBA
Head of Information Technology Department
Association of International Road Carriers of Ukraine
(AIRCUCU)

Mrs. Inessa OLEKSIUK
Senior Specialist
Association of International Road Carriers of Ukraine
(AIRCUCU)

UNITED KINGDOM

Mr. P.J. CULLUM
Road Haulage Association

EUROPEAN COMMUNITY

Mr. Joaquim José MARQUES	Chef Secteur TIR
Mr. Domenico R. DEL GRECO	Chef Secteur Informatisation du Transit
Mr. Tony CREWDSON	National Expert

NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS

INTERNATIONAL ROAD TRANSPORT UNION (IRU)

Mr. Jean ACRI	Head of TIR Department
Mr. Glen GAGE	Deputy Head of Information Technology Department
Mr. Raphael HIRT	Head TIR Carnet Management
Mr. Philippe WERRO	Head of TIR Business Process

UNECE SECRETARIAT

Mr. Poul HANSEN	TIR Secretary
Mr. Artur BOUTEN	Customs Expert
Mr. Konstantin GLUKHENKIY	Customs Expert
Mr. André SCEIA	Information Technology Expert
Mr. Imed BEN HAMIDA	Administrative Clerk

Annexe 2 – Questions en suspens

N°	Point	Description	Date	Source	Décision(s) correspondante(s)	Résolue
4	0.2.1 Phases and workflow	Le Groupe d'experts doute de l'utilité d'avoir, lors des phases initiales des travaux, des diagrammes séquentiels pour compléter, voire remplacer, les actuels diagrammes d'activité.	1 ^{er} et 2 septembre 2003	Groupe d'experts (Budapest)	4	
36	Annex 2 – TIR glossary	Le secrétariat propose de modifier l'annexe 2 en y incorporant un certain nombre de termes. Pour plus de détails, voir le document ExG/COMP/2004/9.	18 février 2004	Secrétariat	91, 61	
41	Chapter 2	Suite à la décision du WP.29 concernant l'approche par étapes à utiliser pour l'élaboration du projet, le Groupe d'experts souligne la nécessité d'établir une description détaillée du produit final afin de pouvoir scinder le travail en plusieurs étapes.	1 ^{er} et 2 mars 2004	Groupe d'experts (Genève)	78, 94, 100, 60	
47	1.1.7 Constraints	Liste des contraintes à l'annexe 1. Pour plus de détails, voir le document informel n° 6 (2004), chapitre F.	14 juin 2004	IRU	67, 82, 101	√
48	1.1.7 Constraints	Introduction de contraintes supplémentaires. Pour plus de détails, voir le document informel n° 6 (2004), chapitre F.	14 juin 2004	IRU	68, 83, 102	√
49	1.1.8 Stakeholders' needs	Introduction des besoins des parties prenantes. Pour plus de détails, voir le chapitre G du document informel n° 6 (2004).	14 juin 2004	IRU	69, 84, 103	√
60	0.2.3 Structure and updating of the document	Proposition: remplacer la figure 0.1 par celle indiquée au point 1 du document ExG/COM/2005/5.	17 janvier 2005	IRU	99	√
61	Annex 1	Mettre à jour la prescription 28 comme décrit au point 2 du document ExG/COMP/2005/5.	17 janvier 2005	IRU	96	√
62	Annex 2	Mettre à jour l'expression «Goods Manifest line item», comme indiqué au point 3 du document ExG/COMP/2005/5.	17 janvier 2005	IRU	97	√
63	Annexes	Ajouter une annexe, comme indiqué au point 4 du document ExG/COMP/2005/5	17 janvier 2005	IRU	98	

Annexe 3 – Décisions

Décision n°	Question n°	Description	Date	Source	Version ¹
96	61	Le Groupe d'experts approuve la proposition.	26 et 27 mai 2005	Groupe d'experts (Genève)	1.5
97	62	Le Groupe d'experts approuve la proposition.	26 et 27 mai 2005	Groupe d'experts (Genève)	1.5
98	63	Le Groupe d'experts a accueilli avec satisfaction la proposition du secrétaire du Répertoire UNTDED/ISO7372 d'organiser une séance de travail entre les secrétariats du Répertoire UNTDED/ISO7372 de l'IRU et de la CEE afin d'aligner l'annexe 4 du document ExG/COMP/2002/10 sur le Répertoire UNTDED.	26 et 27 mai 2005	Groupe d'experts (Genève)	
99	60	Le Groupe d'experts a décidé de garder telle quelle la figure 0.1, mais a décidé d'y inclure une référence aux questions examinées.	26 et 27 mai 2005	Groupe d'experts (Genève)	1.5
100	41	Le Groupe d'experts a demandé au secrétariat de collaborer avec la Commission européenne en vue de lui soumettre, à sa prochaine session, un document reprenant à la fois les idées figurant dans l'exposé de la Commission et des éléments du document ExG/COMP/2004/23.	26 et 27 mai 2005	Groupe d'experts (Genève)	
101	47	Le Groupe d'experts a décidé d'inclure dans le Modèle de référence le texte du chapitre 1.1.7 rédigé pendant la session.	26 et 27 mai 2005	Groupe d'experts (Genève)	1.5
102	48	Le Groupe d'experts a décidé d'inclure dans le Modèle de référence le texte du chapitre 1.1.7 rédigé durant la session.	26 et 27 mai 2005	Groupe d'experts (Genève)	1.5
103	49	Le Groupe d'experts a décidé d'inclure dans le Modèle de référence le texte du chapitre 1.1.8 rédigé durant la session.	26 et 27 mai 2005	Groupe d'experts (Genève)	1.5

¹ Cette colonne indique la version dans laquelle les résultats de la décision seront indiqués pour la première fois.